

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XXVI (1901)

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

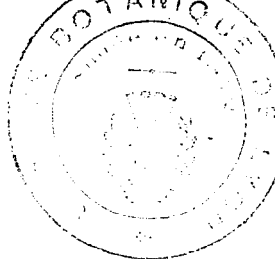


SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLAGE DES TERREUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1901



SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1901

PRÉSIDENCE DE M. FRANC. MOREL.

La Société a reçu :

Wien : Zool. botan. Gesellschaft. Abhandl. LI, 7-10. — New-York : Torrey botan. Club XXVIII, 8-12. — Marseille : Soc. bot. hort. ; Revue hort., XLVII, 566 569. — Paris : Soc. nat. hortic. Fr. 4^e Série II, 8-12. — L. Morot : Journal de botan., 6-12.

COMMUNICATIONS.

M. DEBAT donne un compte rendu de l'ouvrage de M. Cardot : Recherches anatomiques sur la famille des Leucobryacées.

M. SAINT-LAGER donne un aperçu du nouvel ouvrage de M. Legré, faisant suite à ceux qu'a publiés antérieurement notre Confrère sur l'Histoire de la Botanique provençale. Ce dernier volume est consacré aux contributions apportées à la Flore de la Provence par Anguillara, Pierre Belon, Charles de L'Escluse et Ant. Constantin. M. Legré passe en revue les plantes provençales citées par ces quatre auteurs et il indique d'une manière précise la correspondance des anciens noms, au nombre de 140, avec ceux de la nomenclature moderne et aussi avec les dénominations vernaculaires en usage dans le pays. Le chapitre le plus intéressant de l'ouvrage est sans contredit celui qui concerne Ch. de L'Escluse. Cet illustre botaniste a fait plusieurs voyages à travers la Provence et dans les parties voisines du Languedoc ; il a, en outre, reçu de ses correspondants, notamment de Peiresc, de nombreux envois de plantes.

M. le D^r L. BLANC montre une fleur de Fuchsia formée, en réalité par la soudure de deux fleurs ; il montre ensuite des feuilles de Dattier bizarrement déformées.

M. SAINT-LAGER lit une note de M. Ern. Malinvaud en réponse à un article qu'il avait publié en 1898 dans le tome XXVIII de nos Annales (C. R. séances p. 31) afin de réfuter les objections faites par M. Malinvaud contre la légitimité de la restitution de l'antique orthographe du mot *Onothera*. M. Saint-Lager ne veut pas fatiguer ses confrères en répétant les arguments qu'il a longuement développés dans les vingt-deux pages de son Mémoire sur ce sujet (*Onothera* ou *Oenothera*, les Anes et le Vin, Ann. Soc. bot. Lyon, XVIII, 1891-92). Au surplus, il est persuadé que la susdite correction pénétrera peu à peu dans l'usage par imitation des maîtres qui l'ont adoptée. Un grand nombre de botanistes, qui n'ont pas d'opinion arrêtée sur la question d'onomastique en litige, suivront l'exemple des auteurs compétents, notamment celui de M. G. Rouy lorsqu'ils auront lu à la page 199 du tome VII de la Flore de France la glose ainsi formulée : « *Onothera*, errore *Oenothera* ».

Il est en effet certain que les habitudes graphiques de la plupart des botanistes ne résultent pas d'une étude approfondie de la linguistique grecque et latine, mais bien de l'imitation docile des formules contenues dans les ouvrages qu'ils consultent le plus souvent. Ceux qui ont la curiosité de rechercher la signification des mots comprendront bientôt que les anciens botanistes grecs, avec leur exagération coutumière, ont voulu comparer l'abondante villosité de l'*Epilobium hirsutum* avec celle de l'âne sauvage, *Onagros*, *Onos agrios*, *Onother*. Au surplus, il est indéniable que Théophraste, Dioscoride, Galien, Rufus d'Ephèse, Paul d'Aegine et Oribase, — qui assurément connaissaient l'orthographe des mots grecs mieux que nous et que tous les éditeurs et commentateurs de leurs œuvres depuis l'année 1483, — ont écrit *ὄνοθηρα* et *ὄναγρος*. Ce fait, que tout botaniste désireux de se renseigner à cet égard peut aisément vérifier, tranche à lui seul la question. Qui vivra, verra le triomphe de l'étymologie asinienne.

ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU ET DES COMMISSIONS
POUR L'ANNÉE 1902.

Sont nommés :

<i>Président</i>	MM. D ^r Saint-Lager.
<i>Vice-président</i>	Bretin.
<i>Secrétaire général</i> ...	Audin.
<i>Trésorier</i>	Chevallier.
<i>Archiviste</i>	Boullu.

Commission des finances : MM. Grémion, Lavenir, Rochelandet.

— *de publication* : MM. Beauvisage, Debat, Viviand-Morel.

— *d'herborisation* : MM. Grémion, Meyran, Nis. Roux.